

Dans le Gaz et l'Electricité, la direction accorde les 5 % le 27 février. Le 1er mars, le référendum commence, le 2 il continue, le 3 il se poursuit, le 4 également. Le 6, enfin, le résultat est acquis : la majorité est écrasante. L'ordre de grève est enfin donné. Nous sommes le 8 mars.

Nous pourrions prendre de multiples exemples semblables. La Sécurité Sociale qui se met en grève le jour de la reprise du métro ; le personnel d'Air-France - partout les dirigeants sont très soucieux de réaliser leur petite unité. Ils prennent leur temps. Tout leur temps ! Partout, que ce soit dans les Chimiques (Michelin débraye 15 jours après Renault), les Textiles, les Assurances ou la Pharmacie.

Et nous ne parlerons que pour mémoire des référendums avortés des mineurs ou des marins, qui ont commencé, mais n'ont jamais fini...

o
o o

Ainsi, les semaines passent et ces métallos qui étaient entrés en grève "parce qu'il faut bien que quelqu'un commence", mais qui croyaient bien que ce commencement était celui de la Grève Générale, constatent amèrement que le mouvement reflue.

Ils n'ont plus, ces métallos qui entrent dans leur 4ème ou leur 5ème semaine de lutte, aucune illusion sur les résultats de leur action. Ils savent qu'ils n'arracheront pas les 3.000 frs, mais se refusent à s'agenouiller devant les patrons.

Ils ne veulent pas subir la répression patronale. La résistance acharnée qui s'oppose à tout licenciement ou à toute brimade - même après la reprise du travail - empêche la bourgeoisie de liquider d'un seul coup tout le mouvement ouvrier.

On peut dire que dans cette grève il y eut peu de comités de grève démocratiquement constitués et, d'une façon générale, ils ne jouèrent, ni à l'usine, ni localement, le rôle de direction qui leur incombait.

Le Front Unique des organisations syndicales est une nécessité souhaitée par tous les travailleurs. C'est sa réalisation qui explique en grande partie les votes majoritaires pour la grève. On a pu cependant juger de sa précarité dans la mesure où il n'était pas contrôlé par la base.

Dans ce cas, il n'exprime pas la volonté des travailleurs unis sur leur lieu de travail, mais la convergence accidentelle des politiques des différentes directions syndicales. Par exemple, au cours de cette grève, à aucun moment, le Front unique syndical n'a posé le problème de la grève générale, qui était pourtant le désir de l'immense majorité. Bien plus, nous avons pu constater combien l'absence de responsabilité devant la base donnait beau jeu aux dirigeants pour rompre l'unité d'action, sans avoir à rendre de comptes aux travailleurs en lutte, c'est-à-dire sans tenir compte des intérêts du mouvement. Ce fut particulièrement le cas dans le métro. Il est probable que, là comme ailleurs, le front unique ne se serait pas rompu si facilement s'il avait été constitué dans des assemblées générales du personnel de toute la corporation.

Pour rompre l'unité réalisée, pour faire aboutir, par des moyens acceptés par tous, des revendications démocratiquement déterminées, il aurait fallu que les chefs syndicaux expliquent leurs divergences, devant une nouvelle assemblée. Ces divergences n'ayant que des rapports très lointains avec le mouvement en cours, auraient été difficilement acceptées par les travailleurs.